

	FICHE PROGRAMME	 
	AIPR Préparation à l'examen Préparation et conduite de projet Concepteur P1/2	

OBJECTIF DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les stagiaires les stagiaires maîtriseront leurs les mesures techniques liées au décret anti-endommagement dans leurs projets de travaux.

Ils seront capables de se situer et d'être acteurs de la prévention des risques.

Le formateur préparera les stagiaires au passage du test QCM AIPR – profil concepteur.

Sur le fondement de cette attestation de compétences, selon réussite au QCM, l'employeur peut délivrer à son salarié une AIPR dont le délai de validité ne peut dépasser le délai de validité de l'attestation de compétences.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GLOBAUX

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Connaître la réglementation et les obligations relatives au travail à proximité des réseaux.
- Identifier les différents types de réseaux et les conséquences d'un accrochage.
- Assurer l'encadrement la sécurité lors de travaux à proximité de réseaux.

PUBLIC VISÉ

Tous les personnels de l'entreprise chargés par le responsable de projet d'encadrer la mise en œuvre de travaux (maître d'œuvre, exploitant, maître d'ouvrages et personnels techniques des collectivités territoriales, bureaux d'études spécialisés). Cette formation rentre dans le champ de développement des compétences des salariés (Loi Avenir Professionnel).

PRÉ REQUIS




- Être âgé, au minimum, de 18 ans.
- Savoir communiquer en français (lire, parler et écrire).
- Avoir une expérience professionnelle dans le BTP permettant la compréhension du vocabulaire et des techniques d'exécution associées aux ouvrages de réseaux aériens et souterrains

INTERVENANTS

Formateurs professionnels expérimentés, de profil concepteur AIPR et justifiant d'une solide expérience dans le domaine.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique tournée vers l'apprenant.
- Pédagogie qui combine cours magistraux et pédagogie active en s'appuyant sur l'expérience des apprenants et le développement des compétences.
- Méthode participative et active.

	FICHE PROGRAMME	 
	AIPR Préparation à l'examen Préparation et conduite de projet Concepteur	
	P2/2	

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Les enjeux de la prévention.
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- La prévention des risques :
 - Signaler les situations dangereuses.
 - Communiquer – Rendre compte
- Contexte réglementaire relatif à « l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport de de distribution ».
- Principes fondamentaux de sécurité et mesures de prévention
- Gestion des travaux de réseaux aériens et souterrains.
- Gestion des anomalies et des dommages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- QCM en fin de formation par voie dématérialisée.
- Délivrance, selon réussite à l'épreuve QCM, d'une attestation de compétences.

MOYENS MATÉRIELS

Pour la partie théorique

- Salle pouvant accueillir les stagiaires.
- Table, chaises, électricité.
- Réseau WIFI.
- WC.
- Eau potable à disposition des apprenants.

DURÉE

- 07H00 (01 jour) dont 06 heures de formation et 01 heure de tests QCM.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Livrets stagiaires, stylo et bloc papiers à chaque apprenant.
- Articles de journaux, recommandations, ED, textes de LEGIFRANCE mis à disposition des apprenants.
- POWER POINT.
- Ordinateur portable, vidéo projecteur, écran de projection, tablettes.
- Feuilles d'émargement, attestations de présence...

LIEU DE FORMATION

- Formation théorique à l'entreprise, dans l'organisme de formation ou sur chantier.

ACTIVITES PÉDAGOGIQUES

- Etudes de cas
- Analyse de pratique

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE ENCADRANT LA FORMATION

Madame ORHON Evelyne (Tél : 06.34.21.58.26).